



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
un peuple — un but — une foi



NPCA

Processus ECOWAP/PDDAA



**Business meeting sur le financement des plans
d'investissements agricoles
Dakar (Sénégal), 14 au 17 juin 2010**

Note de présentation

1 Contexte et justification de la réunion

- 1 À l'issue d'un processus participatif impliquant tous les acteurs de la région, la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest s'est dotée d'une politique Agricole (ECOWAP) dont les orientations ont été adoptées le 19 janvier 2005 à Accra par les Chefs d'État et de Gouvernement de la région. Cette politique est l'instrument de mise en œuvre du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA/NEPAD) en Afrique de l'Ouest.
- 2 L'ECOWAP/PDDAA se veut être le cadre fédérateur de toutes les initiatives nationales et régionales de promotion du secteur agricole ouest-africain. Elle repose pour ce faire sur une vision : construire « une agriculture moderne et durable, fondée sur l'efficacité et l'efficience des exploitations familiales et la promotion des entreprises agricoles grâce à l'implication du secteur privé. Productive et compétitive sur le marché intra-communautaire et sur les marchés internationaux, elle doit permettre d'assurer la sécurité alimentaire et de procurer des revenus décents à ses actifs ».
- 3 Son opérationnalisation, entamée dès 2006 avec l'adoption de son premier plan d'action, se concrétise avec l'élaboration des Programmes Régionaux (PRIA) et Nationaux (PNIA) d'Investissements Agricoles. Elle marque fondamentalement la synergie entre le processus ECOWAP et le PDDAA/NEPAD.
- 4 Ces programmes ont été élaborés à partir d'une analyse approfondie du rythme de la croissance de l'économie en général, et du secteur agricole en particulier, et se sont efforcés de définir les options de développement indispensables à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). De façon concrète, il s'est agi, pour les PNIA, de définir les options de développement agricole qui permettent de réduire de moitié l'incidence de la pauvreté au niveau national. Le scénario de base du PNIA se veut une traduction chiffrée des différentes options de développement agricole que le pays devra mettre en œuvre pour assurer une croissance du secteur agricole d'au moins 6 % et envisager une réduction de moitié de la pauvreté à l'horizon 2015.
- 5 Les Programmes Régionaux et Nationaux d'Investissement Agricole ont été conçus à travers six axes qui combinent les trois axes de l'ECOWAP et les quatre piliers du PDDAA :
 - l'amélioration de la gestion de l'eau ;
 - le développement durable des exploitations agricoles ;
 - la gestion améliorée des autres ressources naturelles ;
 - le développement des filières agricoles et la promotion des marchés ;
 - la prévention et la gestion des crises alimentaires et des autres calamités naturelles ;
 - le renforcement institutionnel.
- 6 Les résultats ont fait l'objet de validation et les modalités de leur mise en œuvre sont consignées dans le pacte entre l'État, les Partenaires Techniques et Financiers, les acteurs de la société civile et les organisations socioprofessionnelles agricoles, lors des conférences nationales sur le financement de l'agriculture.

- 7 Les six composantes régionales du PRIA ont été synthétisées dans trois programmes mobilisateurs qui fédèrent les priorités nationales et régionales susceptibles de contribuer de façon décisive à une transformation durable de l'agriculture régionale : (i) *la promotion des produits stratégiques pour la souveraineté alimentaire*; (ii) *la promotion d'un environnement global favorable au développement agricole régional*; et (iii) *la réduction de la vulnérabilité alimentaire et la promotion d'un accès durable à l'alimentation*.
- 8 Pour mieux anticiper sur les résultats escomptés par l'ECOWAP/PDDAA, les trois programmes mobilisateurs intègrent des instruments de politiques incitatifs ou régulateurs dans trois domaines : (i) l'intensification durable de la production; (ii) la régulation des marchés agricoles; et (iii) l'accès à l'alimentation des populations vulnérables.
- 9 Le cadre institutionnel de mise en œuvre de l'ECOWAP/PDDAA, fait l'objet d'un consensus. Il intègre, outre le renforcement de la Direction de l'agriculture, la création d'un Comité inter-départements au niveau de la Commission de la CEDEAO, l'opérationnalisation du Comité consultatif pour l'agriculture et l'alimentation, la création d'une agence technique d'exécution des programmes et la mise en place d'un dispositif de financement assorti de mécanismes clairs de mise en œuvre.

De la Conférence d'Abuja...

- 10 Tous ces résultats ont été discutés avec l'ensemble des acteurs qui sont à l'interface des questions agricoles au niveau régional (États membres, organisations socioprofessionnelles agricoles, société civile, secteur privé, PTF) et ont fait l'objet de la signature d'un pacte lors de la conférence internationale organisée à Abuja en novembre 2009.
- 11 Cette Conférence internationale sur le financement de la politique régionale, a constitué un tournant décisif dans la mise en œuvre la politique agricole régionale de la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest (ECOWAP/PDDAA) décidée par la CEDEAO et la Communauté internationale. Elle consacre l'aboutissement d'une volonté politique des États et des partenaires techniques au développement d'exploiter au mieux les ressources et potentialités de la région pour transformer le secteur agricole et faire face aux nombreux défis auxquels la région est confrontée.
- 12 La Conférence Internationale aura également permis de combiner les réponses à des situations conjoncturelles, comme celles induites par la hausse des prix de 2007-2008, et celles — plus structurelles — visant à dégager des stratégies agricoles pour faire face aux multiples mutations dont la région est l'objet. Au-delà de ces acquis généraux, la conférence a permis aux différentes parties prenantes de reconnaître et considérer l'ECOWAP/PDDAA comme le cadre pertinent de promotion des stratégies de développement agricole ouest-africain afin d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).
- 13 Enfin la Conférence a permis de dégager un consensus sur les modalités de mise en œuvre de l'ECOWAP/PDDAA, tant au niveau régional que national. Il est convenu de s'appuyer sur les programmes mobilisateurs et les PNIA, qui seront déclinés en Plans

d'investissement, de concevoir le dispositif de coordination des actions et les mécanismes de suivi-évaluation.

- 14 Suite à la Conférence d'Abuja, deux réunions régionales se sont tenues avec les États membres, les acteurs et les PTF, pour préciser la démarche à suivre. La première réunion technique, tenue à Lomé en début février 2010, a permis : (i) de présenter l'état d'avancement des études de faisabilité relatives aux différents instruments de politique publique, l'état des propositions sur le dispositif institutionnel et le mécanisme financier ; (ii) de discuter la contribution des partenaires régionaux à l'élaboration et la mise en œuvre des programmes mobilisateurs régionaux. La seconde réunion, le Comité Ministériel Technique Spécialisé Agriculture, Environnement et Ressources en Eau de la CEDEAO, tenue à Cotonou en début avril 2010, s'est focalisée, quant à elle, sur l'approche post-pacte pour la définition et la mise en œuvre de plans d'investissements agricoles en Afrique de l'Ouest.

... au Business meeting de Dakar

- 15 Le Comité Ministériel de la CEDEAO a adopté la démarche post-pacte, avec une structure commune pour la conception et la présentation du plan d'investissement, ainsi qu'une feuille de route comportant les étapes d'élaboration et de validation.
- 16 La démarche retenue repose sur l'élaboration de plans d'investissements aux niveaux national et régional, qui doivent permettre d'assurer le passage des approches projets actuelles à l'approche sectorielle.
- 17 Elle comprend deux exigences majeures : (i) la nécessité d'inscrire la programmation des plans d'investissements nationaux dans une démarche suffisamment harmonisée à l'échelle régionale pour prendre en compte les complémentarités entre les agricultures nationales, et pour maximiser les synergies d'une part ; et (ii) la nécessité de prendre en compte de manière pragmatique les spécificités nationales et les processus en cours dans chaque pays, d'autre part.
- 18 Enfin, la démarche post-pacte retient la notion de progressivité et de pragmatisme dans la mesure où le passage à l'approche sectorielle demandera plus de temps pour arriver à une proposition parfaite de programmes complets et cohérents pour l'ensemble du secteur agricole.
- 19 Les ressources annoncées par la communauté internationale lors du Sommet du G8 de L'Aquila (Italie) en 2009, pour la sécurité alimentaire mondiale, constituent une partie des ressources mobilisables pour soutenir les plans d'investissement nationaux et régionaux. Ils représentent les engagements en cours et les nouveaux engagements pour soutenir l'agriculture et la sécurité alimentaire. Les réunions G8/G20 prévues du 25 au 27 juin 2010 à Muskoka et à Toronto (Canada) devraient être l'occasion pour discuter des progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements de L'Aquila.
- 20 Dans cette perspective, la Commission de la CEDEAO et les principaux partenaires techniques et financiers impliqués dans l'appui au processus ECOWAP/PDDAA, ont

convenus de finaliser rapidement une première tranche de plans d'investissements, de façon à leur permettre de contribuer au financement des stratégies dans le contexte de l'Initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire.

- 21 Au plan national, compte tenu de la démarche de progressivité retenue, l'étape de juin 2010 pourra s'attacher à des composantes finalisées. D'ores et déjà, il apparaît que plusieurs pays seront en mesure de présenter leurs plans d'investissement agricole ou à défaut des programmes d'investissements prioritaires.
- 22 De son côté, la Commission de la CEDEAO a accéléré le travail de formulation du plan d'investissement régional et sera en mesure de présenter un programme régional détaillé.
- 23 Pour ce faire, la réunion de Dakar du 14-17 Juin 2010, est précédée de plusieurs étapes préparatoires :
 - 13-14 mai : Réunion de planification sur l'appui à la réunion de Dakar (Washington);
 - 21-22 mai : Réunion de planification associant la CEDEAO, l'USAID, l'Espagne, l'Union Africaine/NEPAD, la Banque Mondiale, l'IFPRI et les institutions chefs de file des piliers du PDDAA (Dakar);
 - 23-30 mai : Retraite de formulation du plan d'investissement régional associant la CEDEAO, l'IFPRI, le ReSAKSS et les experts (Dakar);
 - 26-29 mai : Atelier de l'IFPRI sur la modélisation et la préparation des revues techniques associant la CEDEAO, l'USAID, l'UA/NEPAD, la Banque mondiale, l'IFPRI, les institutions chefs de file des piliers du PDDAA et les experts (Dakar);
 - 2 juin : Revue préliminaire des plans d'investissements nationaux associant la CEDEAO, l'Union Africaine, les représentants du groupe des donateurs (Espagne, Banque mondiale, France, USAID, Union européenne), le ReSAKSS et l'IFPRI (Dakar);
 - 4-6 juin : Revue technique du plan d'investissement régional associant les représentants des pays membres (Cellule CEDEAO, Direction de la planification des Ministères de l'Agriculture), la CEDEAO, les institutions régionales, l'UA/NEPAD, les partenaires techniques et financiers et les acteurs régionaux, le ReSAKSS et l'IFPRI (Dakar).



2 Objectifs de la réunion de la réunion du 14-17 juin 2010

- 24 La réunion a pour objectifs de :
- Permettre aux pays de présenter leur plan d'investissement agricole, pour les pays ayant finalisé leur travaux et la budgétisation des besoins en ressources externes (1^{er} groupe de pays);
 - Permettre à la Commission de la CEDEAO de présenter le plan d'investissement agricole régional;
 - Discuter ces plans d'investissements et dégager une stratégie de mobilisation des ressources financières, notamment dans la perspective des réunions du G8-G20;
 - Définir une approche commune États membres – CEDEAO – PTF pour le financement des plans d'investissements des pays n'ayant pas finalisé en juin 2010 (2^e Groupe de pays).

3 Résultats attendus

- 25 Cinq résultats sont attendus de cette réunion de haut niveau :
1. Les plans d'investissements agricoles nationaux finalisés (ou les composantes finalisées de ces plans d'investissements dans le cas d'une approche progressive) sont présentés et discutés.
 2. Le plan d'investissement agricole régional est soumis et discuté.
 3. Les engagements de politiques et de financement des plans du premier groupe de pays sont arrêtés.
 4. L'approche pour le financement des plans du 2^e groupe de pays est définie.
 5. La stratégie en vue de présenter ces plans aux réunions du G8-G20 est arrêtée et les responsabilités définies.

4 Date et lieu

- 26 La réunion aura lieu du 14 au 17 juin 2010 à Dakar (Hôtel Méridien Président)

5 Participants

- 27 Sont invités à participer aux travaux :
- Pour chaque État membre de la CEDEAO :
 - a. Le Président de la République ou son représentant ;
 - b. Quatre Ministres, parmi ceux en charge de (i) l'Économie et des Finances, (ii) de l'Intégration régionale, (iii) de l'Agriculture¹, (iv) de l'Élevage, (v) de la Pêche, (vi) de l'Hydraulique, (vii) de l'Environnement, et (viii) du Commerce ;
 - c. Quatre représentants des acteurs non-gouvernementaux : organisations de producteurs (2), secteur privé (1), société civile (1) ;
 - d. Quatre experts associés aux travaux ;
 - Le Ministre de l'Agriculture et un expert par pays africain hors-CEDEAO (Burundi, Éthiopie, Malawi, Ouganda, Rwanda, Swaziland) ayant signé son pacte ;
 - Un représentant de chacune des quatre autres communautés économiques régionales impliquées dans l'exercice PDDAA : COMESA, SADC, CEEAC, UMA ;
 - Les représentants de l'Union africaine (Président de la Commission, Commissaire en charge de l'Agriculture et de l'Économie rurale, Commissaire en charge des Affaires économiques, Commissaire en charge du Commerce et de l'Industrie, 5 experts) et de l'Agence de coordination et de suivi du NEPAD (Secrétaire exécutif, Coordonnateur du PDDAA, 3 experts) ;
 - Les représentants de l'UEMOA (Président de la Commission, Commissaire en charge de l'Agriculture et du Développement Rural) ;
 - Les institutions de coopération technique (CILSS, CORAF, CMA/AOC, Hub Rural) ;
 - Les producteurs : 10 invités régionaux, africains et internationaux ;
 - Le secteur privé (10 invités régionaux, africains et internationaux) : Pioneer Seed, Yara, WA Agrobusiness Co, Dangot, Olam Nigeria, Shoprite, Unilever Afrique de l'Ouest, Standard Chartered, Mars, Novus International, Business Round Table, NEPAD Business Foundation, AECF ;
 - La Société civile et les ONG : 20 invités régionaux, africains et internationaux ;
 - Les Partenaires Techniques et Financiers : Canada, Allemagne, Grande-Bretagne, France, Espagne, Union européenne, États-Unis, Japon, Chine, FAO, PAM, BAD, UNHLTF (participation confirmée) ;
 - Les Institutions Régionales et Internationales de financement : Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, FIDA, Fonds d'investissements privés, Agri business Private equity fund, Rabobank, EcoBank, BIDC, BOAD, Association Africaine des banques Privées, SFI/BM, ICD/BID ;
 - Les Fondations et Alliances : AGRA, BMGF, Hewlett Foundation, ACBF ;
 - Le Parlement de la CEDEAO, la Cour de Justice de la CEDEAO, la BIDC, l'OAS ;
 - La Commission de la CEDEAO (Présidence de la Commission, Contrôle Financier, Départements Agriculture, Environnement et Ressources en eau, Macroéconomie, Commerce, Développement humain et genre, Administration et Finances, Directions Agriculture et Développement Rural, Environnement, Ressources en eau, Relations Extérieures, Finances, Commerce, Conférence) ;
 - Les experts mobilisés auprès de la Commission de la CEDEAO : IFPRI, ReSAKSS, Groupement Issala – LARES – IRAM – MSU.

1. 1. Ou du Développement rural selon l'organisation du gouvernement du pays.

6 Déroulement

Le Business meeting de Dakar est structuré autour de six principales séquences. L'agenda détaillé est diffusé dans un document distinct.

Cérémonie d'ouverture

Présidée par son Excellence le Président de la République du Sénégal, Maître Abdoulaye Wade.

1^{re} séquence : Synthèse de l'état d'avancement du processus post-pacte

Cette séquence vise à rappeler la démarche retenue par la région ouest-africaine pour l'élaboration des plans d'investissements nationaux et régionaux, en cohérence avec l'approche retenue au niveau continental. Elle permettra aux Ministres de l'Agriculture des États membres de partager les acquis et les difficultés des processus nationaux.

2^e séquence : Présentation du plan d'investissement agricole régional

Cette séquence est consacrée à l'examen du plan d'investissement agricole régional. L'examen se déroule en cinq étapes : (i) une session de présentation par la Commission de la CEDEAO du plan élaboré sur la base des programmes mobilisateurs et fédérateurs régionaux retenus dans le pacte régional, comportant les objectifs globaux et spécifiques, les résultats attendus du programme, l'orientation et le contenu des sous-programmes, le coût et les modalités de financement envisagées, la structure du financement (ressources internes et besoins de financements extérieurs); (ii) une restitution des résultats de la revue technique externe et indépendante. Cette revue identifie les points forts et les points faibles de la programmation et indique les éléments sur lesquels des révisions ou des approfondissements sont jugés nécessaires; (iii) les interventions des parties prenantes du pacte régional de partenariat (Présidence de la CEDEAO, Groupe des donateurs, organisations de producteurs, secteur privé et société civile); (iv) la réponse de la Commission de la CEDEAO aux questions soulevées par la revue et les interventions des parties prenantes; (v) les principales conclusions et la feuille de route.

3^e séquence : Présentation des plans d'investissements nationaux finalisés

Cette séquence est consacrée à la présentation des plans d'investissements nationaux finalisés ou des plans d'investissements prioritaires des États membres établis sur la base des PNIA. La présentation est structurée en cinq étapes : (i) une présentation synthétique du plan par le pays comprenant la justification des interventions au regard des objectifs, les arrangements institutionnels, les instruments et mesures de politique, le plan de financement (ressources internes, ressources externes, gap de financements); (ii) une restitution des résultats de la revue technique externe et indépendante. Cette revue identifie les points forts et les points faibles de la programmation et indique les éléments sur lesquels des révisions ou des approfondissements sont jugés nécessaires; (iii) les interventions des représentants des parties prenantes du pacte nationale (PTE, Organisations de producteurs, secteur privé, société civile); (iv) la réponse des autorités nationales aux questions soulevées par la revue et par les interventions des parties prenantes; et (v) le résumé des principales conclusions et la feuille de route.

4^e séquence: Forum des parties prenantes

Cette séquence est structurée autour de deux panels : (i) le panel des partenaires financiers; et (ii) le panel des acteurs régionaux.

- Le panel des partenaires financiers porte sur la question « Comment les partenaires bi et multilatéraux, ainsi que les nouveaux acteurs de l'aide, réforment-ils leurs instruments de financement de l'agriculture et de la sécurité alimentaire pour s'inscrire dans les principes retenus dans les pactes : respect du leadership national et régional, alignement, approche sectorielle, coordination, mutualisation des ressources, etc. ? ». Ce panel sera introduit par le coordonnateur de la UNHLTE, Monsieur David Navarro.
- Le panel des acteurs régionaux est centré sur la question « Comment les acteurs — organisations de producteurs, société civile et secteur privé — s'organisent-ils pour contribuer à la mise en œuvre effective de l'ECOWAP/PDDAA et de ses plans d'investissements ? ».

5^e séquence : Démarche pour le financement des plans d'investissements agricoles nationaux et régionaux

Cette séquence vise à adopter une démarche consensuelle entre les signataires des pactes nationaux et du pacte régional sur les modalités de mobilisation des ressources. Elle s'appuiera sur les éléments issus du panel des partenaires financiers et sur les conclusions de la séquence de présentation-discussion des plans nationaux et régionaux.

La séquence prendra la forme d'un panel de discussion associant les représentants des parties prenantes.

6^e séquence : Conclusions et perspectives après Dakar

Cette séquence consiste à présenter la synthèse des conclusions du Business meeting accompagnée d'une feuille de route précisant les responsabilités des États, de la Communauté régionale et la Communauté internationale. Elle sera mise à profit par les parties prenantes — les gouvernements, les partenaires au développement, les acteurs, la CEDEAO et l'Union Africaine/NEPAD — pour réaffirmer et préciser leurs engagements dans la mise en œuvre des plans d'investissements et l'accompagnement du processus régional.

Cérémonie de clôture

Le Business meeting s'inscrit dans un processus piloté par la Commission de la CEDEAO. Il bénéficie de l'appui technique de l'IFPRI, de l'IITA, du ReSAKSS, du Groupement Issala – LARES – IRAM – MSU, des institutions chefs de file des piliers du PDDAA mobilisés par l'Union Africaine et l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD (CMA/AOC, CILSS, Université du Kwazulu-Natal, Université de Zambie, FARA), et de la FAO. Il est financé par les ressources de la Commission de la CEDEAO, de l'USAID, de la France, de l'Espagne, de la Banque Mondiale et de l'Union européenne.



